

<b>Procédure administrative :</b>	<i>Dépistage précoce et continu</i>	<b>Numéro :</b>	<i>PA – 7.014</i>
<b>Catégorie :</b>	<i>Administration des écoles</i>	<b>Pages :</b>	<i>3</i>
<b>Approuvée :</b>	<i>le 1<sup>er</sup> février 2010</i>	<b>Modifiée :</b>	<i>le 22 juin 2015</i>

---

## 1. Préambule

Le Conseil scolaire catholique Providence croit que chaque élève a droit à un programme scolaire de qualité. Le dépistage précoce est une stratégie, dès la rentrée scolaire, qui permet au personnel scolaire d'identifier les besoins de chaque enfant tôt ses premières années d'études. Le dépistage précoce vise à déterminer où en est l'enfant dans son développement global. Les informations recueillies lors du dépistage précoce permettent aux membres du personnel de l'école de planifier la programmation selon les forces et les besoins de chaque enfant.

## 2. Principes du dépistage précoce

Le processus de dépistage précoce et continu comprend tous les élèves de la maternelle et du jardin d'enfants.

Tous les élèves ainsi que leurs parents ou tuteurs ont droit d'accéder à un programme scolaire de qualité, à un accueil chaleureux, à une observation soutenue et aux services d'intervention et d'appui qui sont aptes à répondre à leurs besoins particuliers.

Le dépistage précoce vise essentiellement à déterminer où en est l'enfant dans son développement global et consiste à bien identifier ses besoins afin d'intervenir tôt dans ses premières années d'études. L'élève aborde alors une étape importante de sa vie où le développement de la maturité affective, la compétence sociale, les aptitudes physiques, les capacités linguistiques et cognitives doivent se développer de façon interreliée et optimale.

## 3. Objectifs du programme

Le programme de dépistage précoce doit permettre à l'élève :

- 3.1 de s'intégrer facilement (ou façon fluide) à l'école;
- 3.2 d'acquérir une confiance personnelle en ses capacités;

- 3.3 de développer des bases solides pour favoriser l'acquisition des habiletés de la pensée et d'aptitudes physiques, sociales et langagières;
- 3.4 de vivre des expériences de réussite scolaire afin de développer une attitude favorable à l'apprentissage et une image positive de soi;
- 3.5 d'acquérir son indépendance et de devenir progressivement autonome;
- 3.6 d'apprendre à accepter les routines et les responsabilités;
- 3.7 de grandir en intégrant les valeurs humaines et morales qui lui permettront de contribuer à la communauté, la société et particulièrement à la collectivité catholique franco-ontarienne.

#### **4. Processus d'entrée à l'école**

Le processus du dépistage précoce vise à situer l'élève dans son développement afin de répondre à ses besoins, par la mise en œuvre d'un programme éducatif de qualité. L'entrée à l'école suit les étapes suivantes :

- 4.1 Le directeur d'école rencontre les parents lors de l'inscription.
- 4.2 Une entrevue d'accueil, avec les parents et l'élève, est prévue par l'enseignant dès l'entrée scolaire. Cette entrevue a pour but d'aider l'élève à se familiariser avec son enseignant et de fournir aux parents, l'occasion de parler de leur enfant. L'entrevue permet aussi de recueillir et de vérifier un certain nombre de renseignements sur l'élève, son milieu familial, ses besoins, ses forces et son développement global afin de mieux répondre à ses besoins.

#### **5. Méthodes de dépistage précoce et stratégies d'intervention**

En utilisant diverses stratégies, l'enseignant observe l'apprentissage de l'élève de façon continue dans le contexte des activités quotidiennes de la salle de classe. Différents outils sont utilisés pour recueillir différentes preuves d'apprentissage tant au niveau de productions, observations et conversations : notes anecdotiques, portfolios, grilles d'observation, profil de l'élève, etc. Le processus de dépistage précoce permet d'établir un profil d'apprentissage de l'élève et de dépister très tôt les besoins des élèves. Ainsi des interventions appropriées et efficaces seront mises en vigueur.

Voici les instruments de dépistage préconisés par le **Csc Providence** :

- a) **Qui suis-je?** Profil d'entrée à la maternelle administré lors de l'entrevue d'accueil de l'élève
- b) **IMDPE-** Instrument de mesure de la petite enfance administré pour tous les élèves du jardin d'enfants

## 6. Rôles des responsables du dépistage précoce

Ce programme repose sur l'étroite collaboration et la participation des parents, de l'école et des organismes communautaires. Les efforts isolés des parents ou de l'école ou ceux des organismes communautaires ne peuvent suffire à respecter la gamme des besoins de l'élève. Par contre, les efforts concertés de ces partenaires seront avantageux et profitables pour l'élève.

### Le directeur d'école

Le directeur d'école est la première personne responsable de la mise en œuvre du programme de dépistage précoce et continu. Elle doit s'assurer que tous les élèves et leurs parents fassent l'objet d'un accueil chaleureux à l'école et qu'une communication constante règne entre les parents et l'école et ce, tout au long du processus du programme de dépistage. Elle doit aussi s'assurer que chaque élève fasse l'objet d'une observation soutenue et reçoive l'appui pouvant répondre à ses besoins individuels.

### Le personnel enseignant

Le personnel enseignant joue un rôle important dans la mise en œuvre du programme de dépistage précoce et continu. Il doit favoriser l'intégration de l'élève à l'école et lui assurer des expériences de réussite scolaire.

Le personnel doit observer l'élève de façon continue. Il importe de bien identifier les besoins de l'élève, d'intervenir tôt et de façon efficace et s'assurer que les interventions choisies ont un impact chez l'élève.

Il importe de développer une communication continue avec les parents, afin d'aider l'élève à se développer au maximum de ses capacités. Aussi, il est primordial de discuter du profil de chaque élève avec l'enseignant lors de la transition d'une année scolaire.

### Les parents

Les parents ont un rôle crucial dans le processus du programme de dépistage précoce et continu. Tout le travail déjà réalisé auprès de l'élève, soit dans le domicile familial, à la garderie ou dans les agences de services sociaux ou de santé, est important pour l'école qui veut répondre aux besoins de l'élève. Les parents possèdent de l'information privilégiée et peuvent la transmettre au personnel de l'école dans le but d'aider leur enfant à s'épanouir au sein de l'école.

La participation des parents est essentielle afin de permettre à l'école de connaître, dès le début scolaire, les besoins de l'élève, afin de pouvoir intervenir le plus rapidement et efficacement possible.

***Dans ce document, ainsi que dans toutes les politiques du Conseil, un genre inclut l'autre, tout comme le singulier englobe le pluriel lorsque le contexte l'exige.***

*Renvoi : P – 7.014 – Dépistage précoce et continu*